

Pour répondre à ce désir, monsieur l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

Dans la salle des séances du Sénat, le député de Son Excellence le Gouverneur général a bien voulu donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

PROJETS DE LOI SANCTIONNES

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Loi concernant la Thousand Islands Bridge Company.

Loi relative au transport des marchandises par eau.

Loi pour faire droit à Madeleine St. Clair Peacock Milroy.

Loi pour faire droit à Bella ou Bessie Laurie Wosik, autrement connue sous le nom de Bella ou Bessie Laurie Robinovitch.

Loi pour faire droit à Agnes Hannah Wright.

Loi pour faire droit à Margery Brunhilde Morphy Dunton.

Loi pour faire droit à Mania Leizeron Oberman.

Loi pour faire droit à Milton Sandford Enoch Chase.

Loi pour faire droit à Jessie Dansky Glazer, autrement connue sous le nom de Jobeth Dansky Glazer.

Loi pour faire droit à Mildred Eileen Champion Webster.

Loi concernant la Trust and Loan Company of Canada.

Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1936.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi ayant pour objet d'aider au placement des anciens combattants.

Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934.

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Loi concernant le ministère des Mines et des ressources.

Loi concernant le ministère des Transports.

Loi modifiant la Loi des juges.

Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1929.

Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi modifiant la Loi du cens électoral (Elections partielles fédérales).

Loi concernant la construction d'une ligne des chemins de fer Nationaux du Canada de Senneterre à Rouyn, dans la province de Québec.

Loi pourvoyant aux élections partielles fédérales.

Loi pour faire droit à Harry Candlish Coughtry.

Loi pour faire droit à Jean Malkinson Goldenberg.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Loi pour faire droit à Edith Lillian Astroff Nevitt.

Loi pour faire droit à Lillian Gladys Cheney Perry.

Loi pour faire droit à Albert Leonard Johnson.

Loi pour faire droit à Reva Marcus.

Loi pour faire droit à Ethel May Luckie Atkinson.

Loi pour faire droit à Edythe Mary Ross Brown.

Loi pour faire droit à Joseph-Paul-Georges Marcoux.

Loi pour faire droit à Adjutor St-Jean.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi constituant en corporation L'Ordre des Italo-Canadiens.

Loi concernant la radiodiffusion.

Loi modifiant la Loi des allocations aux anciens combattants.

Loi modifiant la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933.

Loi modifiant la Loi des douanes.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi concernant l'établissement d'un parc national dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard.

Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada.

Loi modifiant la Loi des pensions.

Loi concernant le Conseil des ports nationaux.

Loi modifiant la Loi sur le soulagement du chômage et sur les secours, 1936.

Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières expirant le 31 mars 1936 et le 31 mars 1937 respectivement.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté le député de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes adresse la parole au député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

Qu'il plaise à Votre Excellence:—

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1937.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."